



Le plafond du sans contact relevé à 50€ en France

Paris, le 17 avril 2020

CB et ses membres, ainsi que Mastercard et Visa, ont décidé de relever le plafond des paiements sans contact par carte de 30 euros à 50 euros.

Sécuriser le déploiement de cette mesure

Tous les acteurs des paiements digitaux (banques, commerçants, systèmes de paiement) se mettent en ordre de marche dès aujourd'hui pour sécuriser le déploiement de cette mesure afin que sa mise en œuvre opérationnelle puisse démarrer dès le 11 mai 2020.

Aujourd'hui, les consommateurs français peuvent d'ores et déjà effectuer des paiements sans contact par carte de 1 à 30 euros. 60 % des paiements par carte concernent des paiements de moins de 30 euros. Parmi eux, deux tiers sont réalisés en mode sans contact, les 100% doivent être visés. Grâce au relèvement du plafond du paiement sans contact par carte à 50 euros, ce sont plus de 70% des paiements par carte en magasin qui pourraient être réalisés à terme en mode sans contact. Au-delà, il restera nécessaire d'insérer sa carte et de composer son code confidentiel sur le terminal de paiement.

Rappelons que les paiements en mode sans contact peuvent également être réalisés pour tout montant grâce à l'authentification renforcée par code ou biométrie avec les solutions de paiement mobiles proposées par les banques.

Le rehaussement du plafond à 50 euros nécessite la reprogrammation de près d'un million de terminaux de paiement sans contact, de plus de 70 millions de cartes sans contact en circulation et des systèmes d'information bancaires les pilotant.

Accompagner la réouverture progressive des commerces dès le 11 mai

Avec ce rehaussement du plafond sans contact, CB et ses membres, ainsi que Mastercard et Visa, se mettent en position d'accompagner la reprise de la consommation des ménages associée à la réouverture progressive des commerces prévue par les Pouvoirs Publics à cette date. Le nouveau plafond sans contact carte à 50€ s'appliquera progressivement à la majeure partie des paiements sans contact par carte quelle que soit la marque utilisée, dans les commerces acceptant le paiement sans contact en France.

C'est aussi l'occasion de rappeler que dans le cadre de la Stratégie Nationale des Paiements placée sous l'égide du ministre de l'Economie et des finances, la profession bancaire a baissé significativement depuis 2015 les commissions commerçants pour les opérations cartes de faible montant. L'essor du paiement sans contact est en outre accompagné par une tarification carte identique à celle d'une transaction avec saisie du code confidentiel.

A propos de CB

Créé en 1984 pour mettre en œuvre un système de paiement par cartes universel et interopérable et un système de retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets en France, le Groupement des Cartes Bancaires CB, organisation à but non-lucratif, est l'organe de gouvernance du système de paiement par cartes CB. CB comptait en 2019, 103 banques et établissements de paiement membres implantés dans le monde entier.

CB définit l'architecture globale du système, les règles et procédures interbancaires et gère les risques. CB définit également les normes techniques et sécuritaires et veille à ce que les produits et services utilisés dans le système CB respectent les exigences de ces normes. Par ailleurs, CB exploite un système d'information, offrant à ses membres des outils d'exploration de données très performants permettant de lutter contre la fraude.

CB est le système de paiement par carte et mobile leader en France avec en 2019 :

- 71.1 millions de cartes CB en circulation
- 53 000 Distributeurs Automatiques de Billets
- 1.8 million de contrats commerçants CB
- 13.7 milliards de transactions, pour un montant total de 619.3 milliards d'euros en 2019

En savoir plus : www.cartes-bancaires.com

Contacts presse

Françoise Fanari – francoise-fanari@cartes-bancaires.com – 06 70 77 25 36

Priscilla Patruno – priscilla-patruno@cartes-bancaires.com – 01 40 15 58 54

A propos de Mastercard

Mastercard est une société technologique mondiale dans l'industrie des paiements. Notre mission consiste à connecter et alimenter une économie numérique inclusive, qui bénéficie à chacun et partout, en permettant des transactions sûres, simples, intelligentes et accessibles. Nous nous appuyons sur des données et des réseaux sécurisés, nos partenariats et notre passion, nos innovations et nos solutions pour donner aux particuliers, aux institutions financières, aux gouvernements et aux entreprises les moyens de réaliser tout leur potentiel. Notre quotient de décence (QD) façonne notre culture et chacune de nos activités, au sein de notre entreprise comme en externe. Présents dans plus de 210 pays et territoires, nous bâtissons un monde durable pour ouvrir à chacun un horizon riche en possibilités priceless inestimables.

Pour en savoir plus : www.mastercard.com

Contacts presse

Donatienne Douriez - donatienne.douriez@mastercard.com - 01 42 73 81 23

Agence Oxygen - mastercard@oxygen-rp.com - 01 41 11 23 99

À propos de Visa Inc.

Visa Inc. (NYSE: V) est le leader mondial des paiements digitaux. Notre mission est de connecter le monde via le réseau de paiement le plus innovant, fiable et sécurisé du marché, permettant aux individus, aux entreprises et aux économies de prospérer. VisaNet, notre réseau de traitement mondial, permet un paiement fiable et sécurisé partout dans le monde et est capable de traiter plus de 65 000 transactions par seconde. L'innovation perpétuelle chez Visa est un catalyseur de croissance rapide pour le commerce connecté sur tous les terminaux, ainsi qu'un puissant vecteur pour un avenir sans espèce pour tous, partout. Alors que nous passons d'un monde matériel à un monde digital, Visa mobilise sa marque, ses produits, ses équipes, son réseau et sa taille pour redéfinir l'avenir du commerce.

Pour en savoir plus, consultez Visa.fr et @Visa_Fr

Contact presse Visa

Catherine Palacios – palaciosc@visa.com – 06 03 29 72 04

Agence Rumeur Publique - Johanna Vogel/ Pauline Heinrich - visa@rumeurpublique.fr - +33 (0) 1 55 74 84 98